

Relevé de Décisions du Conseil de l'école doctorale ECLIS « Education, Cognition, Langages, Interactions, Santé »

En présentiel et en visioconférence
14h-16h30

Réf : EC-RD n°21 – 5 mai 2026

Ce relevé de décisions à vocation à transmettre rapidement les procédures et modalités de fonctionnement de l'ED ECLIS aux directions des unités de recherche relevant de son périmètre. Il n'est pas exhaustif et pourra être complété par un relevé de discussion du conseil de l'ED également produit et transmis aux directions des unités de recherche, après validation au prochain conseil de l'ED.

Adresse de l'ED ECLIS : <https://ed-eclis.doctorat-paysdelaloire.fr/>

ORDRE DU JOUR

- 1- Informations générales
- 2- Approbation du relevé de discussion du conseil du 3 février 2026
- 3- Information EDs pour le prochain contrat – Evaluation HCERES
- 4- Appels d'Offre Mobilité (avenant semestre en cours et dernier semestre 2026)
- 5- Demande de subvention « Organisation Colloque »
- 6- Point campagne CDE 2025-2026
- 7- Formations : point 2026, examen de nouvelles propositions
- 8- Missions ED
- 9- Séminaire Quiberon
- 10- Questions/points divers

1. Informations générales

- **Prix thèse LMU** : Ce prix a été décerné à **Valériane Loison** (CREN, LMU). Thèse : Apports de la réalité virtuelle pour l'apprentissage du geste en odontologie : modalités d'usage et d'appropriation d'un dispositif de simulation. **Félicitations !**

- **MT180 – Finale Régionale** : Félicitations à Mariem et Thomas pour leurs qualifications à la finale régionale et pour leurs superbes prestations le 7 avril 2026 à Stéréolux, Nantes.

Mariem BEN ROMDHANE | Le Mans Université | CREN | ECLIS | Thèse : Dynamiques et enjeux identitaires de la pluralité linguistique en Tunisie : expériences socio-langagières, histoires de transmission et d'appropriation. Approche biographique intergénérationnelle

Thomas LECHARTE | Nantes Université | MIP | ECLIS | Thèse : Interactions muscle-tendon dans le gastrocnemius medialis durant la marche dans le syndrome de parésie spastique

- **PhD Cafés ECLIS** : Deux PhD cafés ont été organisés par les doctorant.es de l'ED ECLIS, à Angers le 2 avril 2026 et à Nantes le 8 avril 2026.

L'ED remercie très sincèrement Claire Maussire (doctorante LPPL, UA), Arnaud Sapin (Doctorant LPPL, NU) et Hafida Iguir (Doctorante, LLING, NU) pour leur engagement dans cette action et leur tenacité. Ils.elles ont grandement contribué à la réussite de ces soirées malgré

la difficulté à mobiliser les collègues et les intervenants que nous remercions vivement d'avoir accepté de partager leurs projets auprès d'un public averti et plus novice.

- Parution de la Gazette de l'ED ECLIS n°4 (printemps) en français et en anglais : L'ED remercie également l'équipe éditoriale, **Emma Combret (LPPL, UA)**, **Poevai Lequerre (CREN, LMU)** et **Inès Bouillaud (CREN, NU)** pour la production de cette nouvelle newsletter.

L'ED rappelle que vous pouvez transmettre les informations que vous souhaiteriez communiquer au travers de cette newsletter à l'adresse suivante : **communication.ed-eclis@etu.univ-nantes.fr**

Pour rappel, la proposition d'une communication dans la newsletter peut donner droit à la validation d'heure de formation (1 fois pendant la thèse).

- Budget : rétrocession des soldes du dispositif

Le reliquat résiduel résultant de la somme des soldes des exercices de 2022 jusqu'au 31/12/2027 sera rétrocédé à NU (établissement porteur) pour une redistribution aux différents établissements au prorata du nombre de doctorant.es 2027-2028. La date limite des dépenses éligibles dans ce contexte est fixée au 31/12/2027.

L'ED ECLIS restera sur le périmètre actuel jusqu'au 31 août 2028 et disposera d'un budget spécifique pour ces 8 premiers mois de 2028.

- Campagne CSI :

Pour rappel, la campagne CSI est lancée. Le CSI veille au bon déroulement de la thèse (point de vue extérieur), détecte les éventuels dysfonctionnements et alerte en cas de situations compliquées ou conflictuelles. Il fait des recommandations et rend un avis sur la réinscription en thèse.

La date limite pour l'organisation de ces CSI en vue d'une inscription 2026-27 est fixée au 30 juin 2026.

2. Approbation du relevé de discussions du conseil du 3 février 2026

Le relevé de discussions du conseil du 3 février 2026 a été adressé aux membres du conseil le 1^{er} avril 2026. Aucune remarque sur ce document n'a été formulée ni en amont, ni pendant la séance.

→ Les membres du conseil valident ce relevé à l'unanimité.

3. Informations EDs pour le Futur Contrat – Evaluation HCERES

- Pour rappel (cf. RD du 3 février 2026) : L'évaluation HCERES des EDs se fera pour le prochain contrat sous l'égide du département « formation » et pas de celui de la « recherche » comme antérieurement.

Le dépôt du dossier bilan/projet est prévu à des dates différentes sur les 3 sites (même vague mais pas même vaguelette...) : septembre 2026 pour NU ; janvier 2027 pour UA et LMU.

L'évaluation se fera par Etablissement (et non plus par ED) dans le cadre des formations donc, les EDs ne seront a priori sollicitées que pour apporter un éclairage spécifique si besoin. Les indicateurs à fournir au HCERES sont laissés à l'appréciation des Etablissement et sont en cours de discussion

En revanche, des auditions sont prévues par le HCERES a priori sur le même format que celles ayant eu lieu pour le contrat actuel, c'est-à-dire par ED.

Par ailleurs, l'appel à candidatures pour futurs porteurs de projet/directions futures ED devrait intervenir bientôt pour NU et LMU.

Jérémy Besnard, après candidature dans le cadre de l'AMI proposé à l'Université d'Angers, et validation de sa proposition et de l'équipe pressentie par l'Etablissement, **dirigera la future ED SHS d'Angers intitulée : ED HESSA** (Humanités et Sciences Sociales – Angers). Félicitations à Jérémy pour son engagement qui laisse augurer de belles perspectives pour cette future ED.

- Informations CDPDL : travail à effectuer par l'ED pour l'évaluation HCERES.

Il est demandé à l'ED de faire remonter 2 à 3 actions réalisées au cours du mandat pour répondre aux recommandations HCERES de la dernière évaluation, en précisant les difficultés rencontrées sur les actions qui n'ont pas abouties.

Ces éléments (2 à 3 pages Word) alimenteront un document global produit pour la formation doctorale des Etablissements en Pays de la Loire. Ils doivent être transmis au CDPDL pour début juillet 2026.

Il est convenu en conseil (avis favorable à l'unanimité) que le bureau de l'ED mène une première réflexion sur la base du programme d'actions de l'ED qu'il soumettra à la discussion pour le prochain conseil du 9 juin et à l'issue duquel le document pour ECLIS sera formalisé et transmis au CDPDL.

4. Appels d'offre mobilité

L'ED a proposé un avenant à l'AO Mobilité Janvier/juin et un nouvel AO Mobilité pour le dernier semestre 2026. Ces AO ont été lancés le 19 mars 2026 avec une date limite de réponses le 22 avril 2026.

Au total (Avenant + AO dernier trimestre 2026), 13 demandes d'aide ont été formulées à l'ED, toutes éligibles pour un budget total de 3000 € : 1 demande Hors Europe, 8 en Europe, 4 en France.

Le budget alloué pour cette action permettant d'honorer toutes ces demandes, le conseil de l'ED valide à l'unanimité l'attribution de la totalité des aides demandées.

Par ailleurs, pour faire suite au conseil du 3 février, une proposition **d'Appel d'Offre Mobilité longue durée** a été transmise en amont de la séance aux membres du conseil et est discutée en séance.

Au terme de ces échanges nourris, il est convenu de proposer 1 fois par semestre un AO Mobilité Longue Durée, dans la mesure des possibilités du budget de l'ED, **aux conditions suivantes** : 1/ mobilité d'au moins un mois dans un laboratoire à l'international (mobilité sortante, et de manière exceptionnelle, à interroger au niveau du conseil, le cas échéant mobilité

entrante) ; 2/ aide d'au maximum 50% du budget total de la mobilité avec un plafond fixé à 1000 € ; 3/ aide potentiellement accordée 1 seule fois par doctorant.e au cours de la thèse.

En contrepartie, il sera demandé aux doctorant.es ayant bénéficié de cette aide, de communiquer lors d'une journée de l'ED ;

Les demandes seront traitées, à l'instar de l'AO Mobilité « classique » par les membres du conseil de l'ED en séance.

5. Demande de subvention pour l'organisation d'un colloque

L'ED a reçu une demande d'aide à l'organisation d'un colloque jeunes chercheur.e.s de la part Gwendoline Marais, CliPsy (UA). Cette demande a été transmise aux membres du conseil le 24 avril 2026.

Le thème du colloque est le suivant : La créativité en tant qu'objet de recherche et comme une dimension transversale du travail doctoral portant sur la question de la clinique contemporaine.

Les critères pour ce type d'appel d'offres étant satisfaits, le conseil valide à l'unanimité l'attribution de l'aide de 250€ demandée pour l'organisation de ce colloque.

6. Point campagne CDE 2026

La procédure CDE 2026, disponible sur le site de l'ED est rapidement réprécisée, ainsi que la composition du jury qui avait été définie lors du dernier conseil.

Les projets proposés par les EC et validés par les URs ont été mis en ligne le 29/04 : 3 pour le LLING, 4 pour MIP, 1 pour le CREN, 3 pour le LPPL, 1 pour le LS2N, aucun pour UA.

Les candidat.es peuvent donc postuler sur ces propositions de projets jusqu'au 30 mai 2026 via améthis.

Point de vigilance pour les URs : la sélection par les URs du. de la ou des candidat.es retenu.es pour les auditions doit être programmée **entre le 30 mai et le 12 juin et donc anticipée...**

Pour rappel, les URs devront faire remonter les candidatures retenues pour les auditions à l'ED pour le **12 juin 2026** (3 candidatures maximum par laboratoire et au moins 2, par CDE et le cas échéant leur classement).

7. Formations

Des propositions de nouvelles formations sont parvenues à l'ED et transmises pour discussion aux séances aux membres du conseil en amont :

1. Formation sur LimeSurvey de 3h
2. Une formation de Statistique « basique » de 12h
3. Des formations par un formateur PhD ayant développé une entreprise de formation à destination des doctorant.es, notamment sur l'IA et sur l'avenir professionnel des docteurs.

Après discussion, le conseil de l'ED valide à l'unanimité les propositions 1 et 2 tout en demandant que soit également envisagée une formation statistique plus poussée pour les doctorant.es ayant déjà des connaissances avancées dans le domaine.

En revanche, la proposition 3 interroge davantage en l'absence d'une meilleure connaissance des contenus proposés par cette structure privée et d'un devis concernant les prestations envisagées (demandé mais non reçu à la date du conseil). Il est convenu pour cette dernière proposition d'attendre les devis et si ceux-ci sont raisonnables, de solliciter l'intervenant pour présenter les formations qui pourraient nous intéresser en conseil d'ED.

Par ailleurs, **il est prévu de relancer rapidement un sondage auprès des doctorant.es de l'ED** afin de mieux appréhender leurs nouvelles attentes et nouveaux besoins en termes de formations doctorales.

8. Missions ED

Beaucoup de chargé.es de mission de l'ED ont arrêté leur activité au sein de l'ED, soit dans la mesure où ils.elles avaient soutenu, soit parce qu'en fin de thèse et souhaitant se focaliser sur cette dernière pour la conclure.

Malgré le renouvellement des chargé.es de missions pour beaucoup d'entre elles (cf. RD du conseil du 3 février), la mission « vulgarisation des connaissances scientifiques » nécessite une nouvelle prise en charge dans la mesure où Claire Maussire (pour UA) et Arnaud Sapin (pour NU) ont décidé d'arrêter leur prise en charge pour finaliser leur thèse. L'ED les remercie très sincèrement de leur engagement constant, et lance un appel auprès des doctorant.es pour poursuivre le travail initié et développé par Claire et Arnaud. Merci de contacter Elodie Chassagne (ed-eclis@doctorat-paysdelaloire.fr) si vous êtes intéressé.es par cette mission ou si vous souhaitez davantage d'informations

10. Questions/Points divers.es

- Examen de demandes d'équivalence de master pour pouvoir s'inscrire en thèse

Deux demandes d'équivalence de master pour pouvoir s'inscrire en thèse (une au LPPL et une au LS2N, équipe PACCE) ont été transmises par la DRPI à l'ED pour avis du conseil.

Le bureau de l'ED a sollicité deux membres du conseil pour expertiser ces demandes.

Après présentation de ces expertises et échanges en séance, les membres du conseil émettent **un avis favorable à l'unanimité aux deux demandes d'équivalence formulées.**

- Réflexion sur la possibilité d'une aide à la correction d'articles/thèse

Pour faire suite au conseil du 3 février, une proposition d'aide à la correction d'articles/thèse a été transmise en amont de la séance aux membres du conseil et est discutée en séance.

A l'issue de ces échanges, **il est convenu à l'unanimité que ce type d'aide n'est finalement pas pertinent au regard des dispositifs d'aide qui existent** désormais et dont les doctorant.es s'emparent déjà.

COLLEGE	ED EDUCATION, COGNITION,
DOCTORAL	LANGAGES, INTERACTIONS,
PAYS DE LA LOIRE	SANTE

- Réflexion sur une aide de l'ED pour l'organisation d'une soutenance de thèse

Pour faire suite au conseil du 3 février, des échanges sur la possibilité d'aide de l'ED pour l'organisation des soutenances sont engagés en conseil.

Il apparaît impossible à l'ED de proposer une telle aide pour toutes les soutenances. **Toutefois, il est envisagé que l'ED puisse être exceptionnellement sollicitée, au cas par cas, pour une aide à l'organisation de la soutenance lorsque celle-ci mobilise un.e juré.e international.le,** et particulièrement lorsqu'il n'y a pas d'environnement de thèse de prévu.

Prochain Conseil de l'ED ECLIS : Mardi 9 juin 2026, 14h.